IVG

Par **Superboy**, le **28/05/2004** à **18:20**

Puisque ca dérive dans l'héritage chrétien voilà la question réglée

Perso je suis pour. C très bien d'avoir un DROIT à l'avortement. Les gens font l'amour et ça peut arriver que les moyenns de contraception ne marche pas à 100%. De plus pour les femmes violées etc....c une excellente chose.

Par **Munky**, le **28/05/2004** à **18:28**

100 % pour, pour les memes raisons que SuperGarçon...

A la condition qu'il n'y ai pas de pression non plus sur la femme en question par sa famille ou autre...

Il existe des moyens contraceptifs, mais aucun n'est 100% fiable en +...

Par **LacunA**, le **28/05/2004** à **18:39**

POUR POUR POUR ET RE POUR!!!

si une fille tombe en cloque à 15 ans, je sais pas si elle est vraiment apte à etre mere... meme a 20 ans ou plus, on peut tres bien ne pas vouloir d'enfants pour x raisons, et c'est une bonne chose, en plus sur ce coup la j'ai la loi qui me contredit pas alors !lol! !lol! tant mieux!

Par **Superboy**, le **28/05/2004** à **18:43**

Pas mal ton avatar Munky !lol! !lol! !lol!
j'aimerai bien savoir qui a voté contre?
!lol! !lol!

Par **LacunA**, le **28/05/2004** à **18:45**

:lol:

munky va devoir l'enlever son avatar (j'ai des dons divinatoires aujourd'hui Image not found or type unknown), :cry:

regarde le bien, apres c'est la fin Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le **28/05/2004** à **18:45**

Devine !

Je ne reviens pas sur mes positions, mais je ne pense pas avoir à les expliciter ici puisqu'elles relèvent non pas du droit ou du caractère juridique de la loi, mais de raisons religieuses que je ne souhaite pas exprimer ici

Par **Superboy**, le **28/05/2004** à **18:55**

[quote="LacunA":1bprk9z9]munky va devoir l'enlever son avatar (j'ai des dons divinatoires :lol: :cry:

aujourd'hui Image not found or type unknown), regarde le bien, apres c'est la fin Image not found or type unknown [/quote:1bprk9z9]
:lol: :lol: :lol: :lol: :lol: :lol: :lol: :lol: :lol: :lol:

Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown

:lol: :lol:

tu devrai faire voyante!T'es une vraie madame Soleil Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le **28/05/2004** à **18:58**

C'est bizarre comme de connaître le MSN de l'admin procure des dons divinatoires à certains !

Par **LacunA**, le **28/05/2004** à **18:58**

[quote="Superboy":30lrmbno][quote="LacunA":30lrmbno]munky va devoir l'enlever son avatar :lol: :cry:

(j'ai des dons divinatoires aujourd'hui Image not found or type unknown), regarde le bien, apres c'est la fin Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

[/quote:30lrmbno]

:lol: :lol: :lol: :lol: :lol: :lol: :lol: :lol: :lol: :lol:

Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown

:lol: :lol:

tu devrai faire voyante!T'es une vraie madame Soleil Image not found or type unknown [/quote:30lrmbno]

8)

oui je sais Image not found or type unknown mais en meme temps Munky est a côté de moi en train de discuter avec :lol:

l'admin donc je le savais (pffff j'devoile mes secrets pour mon don maintenant!!! Image not found or type unknown)

[size=75:30lrmbno](vi précision: Munky c'est mon homme)[/size:30lrmbno]

Par **LacunA**, le **28/05/2004** à **19:00**

[quote="Olivier":xq4vt8jd]C'est bizarre comme de connaître le MSN de l'admin procure des dons divinatoires à certains ![/quote:xq4vt8jd]

:roll:

bizar je me sens pas du tout visée la Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le **28/05/2004** à **19:01**

:lol: :lol: :lol: :lol: :lol: :wink: :wink:

Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown

et si vous en reveniez au sujet ?

Par **Munky**, le **28/05/2004** à **19:20**

lol Desolé de decevoir mon premier, seul & unique fan de mon avatar mais j'ai du le retirer :cry: :cry: :cry:

Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bon j'avoue qu'il collait pas trop avec ce forum ^^

Par **jeeecy**, le **28/05/2004** à **19:55**

j'ai voté pour
cependant j'aurai une objection à faire et d'ailleurs je ne suis pas le seul à la faire : il s'agit de la limite temporelle de 12 semaines

j'estime qu'elle est trop élevée. D'ailleurs beaucoup de médecins refusent de pratiquer l'IVG après un certain temps car il est vrai que l'enfant commence déjà à se former...

je pense que la limite de 10 semaines etait bien

Par **moko**, le **28/05/2004** à **20:24**

J'ai voté Pour .. cf arguments de Superboy et LacunA ds le topic sur l'héritage chrétien... :wink:

Image not found or type unknown

Quant à la limite temporelle... je serais assez d'accord avec jeeecy... meme si je pense que la décision d'avorter doit surement se faire bien plus tôt ds la tete de la mère (enfin de la femme)...
:wink:

moko Image not found or type unknown

PS: les médecins ont-ils vraiment le droit de refuser de pratiquer l'IVG?

Par **Olivier**, le **28/05/2004** à **20:26**

Qui est ce qui a voté contre aussi ?

Par **Ln**, le **28/05/2004** à **20:57**

Je viens de voter contre.

Pour moi, l'IVG est parfois considéré comme une corde de rappel : oh ce n'est pas grave, de toute façon il est possible d'y avoir recours :roll: Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

C'est aller contre la nature que d'empêcher un enfant de naitre, et certains voit avec l'IVG une

solution de facilité pour ne pas assumer un enfant

Ben m... mais dans la vie il faut assumer ce qu'on fait, tout ce qu'on fait avec les

conséquences

Cependant je mets un énorme bémol pour moi il est impensable de demander a une

femme violée de garder un enfant qui lui rappelera toute sa vie, cet évenement de sa vie

.... bref il y a plusieurs cas dans lesquel je conçois tout à fait le recours à l'IVG, mais pour moi quand il n'y a pas de vrai raison valable c'est un peu facile (pas au sens littéral, car je ne

crois pas que ce soit une épreuve très facile pour une femme) d'y recourir.

Allez y, vous pouvez me lancer des tomates (j'ai le paratomate d'ouvert je t'abrite

Olivier si tu veux)

Par **LacunA**, le **28/05/2004** à **21:41**

je comprends pas qu'on puisse etre contre mais chacun son avis... donc t'es contre la pilule aussi? car en gros c'est empecher un éventuel enfant de naitre, pareil pour le preservatif (hormis la question des maladies).

tu préconises l'abstence alors?!

Par **Ln**, le **28/05/2004** à **21:46**

Je vais pas faire un cours de bio

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:lol:

Image not found or type unknown mais l'IVG est quand même très différent de la pillule et du préservatif : eux ils empechent la rencontre des gametes donc en soit il n'y a pas de foetus.

L'IVG comme la pillule du lendemain selon moi, sont à mettre à part car la rencontre est faite et un oeuf est en train de se former, il prépare sa nidation etc ....

voilà, pour moi c'est ni blanc, ni noir c'est plutôt gris mon opinion puisque je ne la proscrit pas totalement, mais pour moi il y a un abus de son utilisation

Par **LacunA**, le **28/05/2004** à **21:51**

[quote:1qykp6dd]voilà, pour moi c'est ni blanc, ni noir c'est plutôt gris mon opinion puisque je ne la proscrit pas totalement, mais pour moi il y a un abus de son utilisation[/quote:1qykp6dd]

utilisation de quoi? pilule? ivg?

je ne veux pas de ton cours de bio merci je supporte pas. mais la pilule et preservatif empechent la rencontre des cellules, le résultat est le meme au bout : IL N'Y AURA PAS D'ENFANT!!!!!
Et la pilule du lendemain on ne peut pas vraiment dire qu'il y ait foetus mais une espece de cellule mircoscopique...

Par **Olivier**, le **28/05/2004** à **23:24**

[quote="Ln":34iimbi6]Allez y, vous pouvez me lancer des tomates (j'ai le paratomate d'ouvert :)) .wink:

Image not found or type unknown je t'abrite Olivier si tu veux Image not found or type unknown)[/quote:34iimbi6]

Bien volontiers.... Ca t'intéresse de devenir admin du forum ? Non je déconne là, mais qui sait un jour..... peut être pas si lointain que ça d'ailleurs !

Par **napalm02**, le **28/05/2004** à **23:41**

La pilule du lendemain ou RU486 agit sur les recepteur de la progesterone enfin bref je vais pas rentrer dans le detail et en fait la femme fait une sorte de fausse couche, le medicament peut etre utilisé jusqu'à la 7e semaine.

J'ai voté pour, mais c'est vrai après reflexion que le delai est trop long je trouve pour une IVG. On dit que le foetus est un etre vivant des sa conception, je suis d'accord Oui et Non mais la

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

dessus les theorie y'en aura toujours une pour contre dire l'autre, passé un certain delai lorsque l'embryon se developpe de facon importante je pense que l'on peut le qu'alifier d'etre vivant, en dessous d'une certaine periode ce n'est ni plus ni moins qu'un mecanisme cellulaire de meiose successive qui forme une cellule qui après va se developer etc...
Dire que c'est un moyen facile je trouve pas le terme bien approprié, car psychologiquement une proportion importante de femme se remette rarement d'un IVG et sa se comprend moralement parlant. Maintenant dire que c'est un crime ou autre ca depend de quel point de vu on se place, 90% des foetus de mamifères se ressemble exactement dans les premier stades de developpement, alors on tient pour etre vivant le foetus mais en inversant les uns aux autres on ne ferait meme pas la difference si bien que l'ont fait cette diference parce que l'ont sait que c'est un etre vivant Humain. Pour moi c'est au dela de plusieurs semaine qu'on peut parler d'etre vivant avant ce n'est qu'une cellule.

Par **Olivier**, le **28/05/2004** à **23:49**

Je suis apas d'accord avec vous et ce pour des raisons qui tiennent à l'avancée actuelle de la science (eh oui j'ai dépassé le 13e siècle contrairement à ce que certains peuvent penser....!). En effet, comment est-il possible de qualifier le moment où une cellule devient un être vivant ? Est-on à la place de l'enfant ? On ne sait même pas à partir de quand on ressent la douleur (on disait même que les petits enfants ne ressentaient pas la douleur il n'y a pas si longtemps.....). Donc dans le doute abstiens toi..... Il n'y a aucun moyen de savoir quand un embryon devient effectivement une personne (je laisse de côté les questions de droit successoral etc etc ce n'est pas la question ici) mais je trouve anormal qu'on puisse dire qu'il est possible de tuer jusqu'à un certain point alors qu'on n'est même pas sur de la douleur que .cry.

ça engendre envers la victime ! Image not found or type unknown

Par **napalm02**, le **29/05/2004** à **00:26**

[quote="Olivier":n2syxiup]Je suis apas d'accord avec vous et ce pour des raisons qui tiennent à l'avancée actuelle de la science (eh oui j'ai dépassé le 13e siècle contrairement à ce que certains peuvent penser....!). En effet, comment est-il possible de qualifier le moment où une cellule devient un être vivant ? Est-on à la place de l'enfant ? On ne sait même pas à partir de quand on ressent la douleur (on disait même que les petits enfants ne ressentaient pas la douleur il n'y a pas si longtemps.....). Donc dans le doute abstiens toi..... Il n'y a aucun moyen de savoir quand un embryon devient effectivement une personne (je laisse de côté les questions de droit successoral etc etc ce n'est pas la question ici) mais je trouve anormal qu'on puisse dire qu'il est possible de tuer jusqu'à un certain point alors qu'on n'est même pas .cry.

sur de la douleur que ça engendre envers la victime ! Image not found or type unknown [/quote:n2syxiup]

Entre nous tu parle de douleur parce que tu connais ce sentiment ? Un embryon connait il la douleur ? On ne sait pas, OUI et NON des etudes scientifique ont été lancé la dessus et d'un point de vu embryonnaire le cerveau droit de l'etre humains serait formé des les premières semaine de la vie embryonnaire or on ne sait pas encore si le message chimico electrique qui

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

parcours le systeme nerveux pour donner l'information Douleur parvient au cerveau à ce stade de l'evolution, y'a un doute je suis d'accord mais la douleur tu sais ce que c'est parce que tu as le souvenir de cette douleur, or les premiers souvenir pour le cerveau n'apparaisse qu' l'age de 2 ans. Bien sur ca parait simple comme shema mais pour moi je pense que tu ne ressens la douleur qu'à partir d'un certain age car tu es conscient et donc tu sais ce qu'est la douleur en temps que sujet pensant. Maintenant je vais pas me mettre comme le gars qui dit la verité mais c'est mon avis personnel et c'est pourquoi je suis pour l'avortement quand il ne vient pas tardivement.
La réponse on risque d'attendre encore longtemps avant de l'avoir dans un science et vie un article faisait état de recherche sur l'embryon et ses facultés neurologique et la capacité à reconnaitre les message des nerfs et les resultats aurait du tomber quelques mois après, ??

j'attend toujours et rien n'est apparu encore aujourd'hui bizare quand meme Image not found or type unknown

Par **Superboy**, le **29/05/2004** à **08:25**

Pour le délai la Francce est quand meme le pays où le délai est plus court. De plus on ne s'en rend pas compte du jour au lendemain
Ceci dit imaginons que l'IVG soit interdit.
Pas de bol le moyen de contraception ne marche pas.
Si la fille ne va pas à l'étranger parce que pas les moyens l'enfant nait.
Pour votre info il faut 3 secondes pour etre géniteur. Etre père ou mère est une tout autre histoire. Pas tout le monde n'a le moyen d'assumer un enfant autant psychologiquement que financièrement. Si l'IVG était interdite, les plus riches iraient dans d'autre pays se faire avorter et les autres tant pis pour eux. Perso le délai ne me dérange pas je le trouve meme un peu short...

Par **jeeecy**, le **29/05/2004** à **09:07**

[quote="napalm02":2amurfm9]La pilule du lendemain ou RU486 agit sur les recepteur de la progesterone enfin bref je vais pas rentrer dans le detail et en fait la femme fait une sorte de fausse couche, le medicament peut etre utilisé jusqu'à la 7e semaine.[/quote:2amurfm9]
perdu mais c'est bien tenté quand même!!!
la pilule du lendemain est différente de la RU 486
la pilulle du lendemain est à prendre dans les 48H du rapport à risque et elle empèche l'embryon de se loger dans l'utérus

la RU 486 agit, elle, bien plus tard jusqu'à 7 semaines comme tu l'as dit et provoque le décrochement du foetus de l'uterus
à partir de 3 utilisations de la RU 486, il y a d'énormes risques de devenir stérile car cette pilulle est surdosée en hormones pour provoquer le décrochement du foetus et cela entraîne des séquelles à l'utérus d'où la stérilité...

voilà et désolé pour le cours de bio

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:wink:

Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le **29/05/2004** à **09:12**

[mode off topic on] demain jeeecy ouvre son forum personnel : biotudiant.com .... non je déonne [mode off topic off]

Par **jeeecy**, le **29/05/2004** à **09:18**

[quote="Olivier":1wkz9mjl][mode off topic on] demain jeeecy ouvre son forum personnel : biotudiant.com .... non je déonne [mode off topic off][/quote:1wkz9mjl]
chut Olivier c'etait une info confidentielle que je t'avais donné
:twisted:

tout le monde est au courant maintenant c'est malin Image not found or type unknown

:lol: :lol: :lol:

Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Par **napalm02**, le **29/05/2004** à **09:26**

[quote="jeeecy":709e1gez][quote="napalm02":709e1gez]La pilule du lendemain ou RU486 agit sur les recepteur de la progesterone enfin bref je vais pas rentrer dans le detail et en fait la femme fait une sorte de fausse couche, le medicament peut etre utilisé jusqu'à la 7e semaine.[/quote:709e1gez]
perdu mais c'est bien tenté quand même!!!
la pilule du lendemain est différente de la RU 486
la pilulle du lendemain est à prendre dans les 48H du rapport à risque et elle empèche l'embryon de se loger dans l'utérus

la RU 486 agit, elle, bien plus tard jusqu'à 7 semaines comme tu l'as dit et provoque le décrochement du foetus de l'uterus
à partir de 3 utilisations de la RU 486, il y a d'énormes risques de devenir stérile car cette pilulle est surdosée en hormones pour provoquer le décrochement du foetus et cela entraîne des séquelles à l'utérus d'où la stérilité...

voilà et désolé pour le cours de bio

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:wink:

Image not found or type unknown [/quote:709e1gez]

:wink:

A ben j'etais persuadé que c'etait la meme pilule Image not found or type unknown comme quoi meme sur un forum :))

de droit on apprend plein de chose Image not found or type unknown Mon dernier cours de Bio on avait parlé dde ces :roll:

2 truc Image not found or type unknown en revenche je pensais pas que c'etait 2 procédés differents je viens de :wink:

regarder sur un site merci de l'info Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **29/05/2004** à **09:30**

je suis ravi de t'avoir appris des choses en bio... :roll:

ce sont des restes de ma terminale S donc d'il y a 4 ans deja Image not found or type unknown

Par **napalm02**, le **29/05/2004** à **09:37**

[quote="jeeecy":2dbkf87p]je suis ravi de t'avoir appris des choses en bio... :roll:

ce sont des restes de ma terminale S donc d'il y a 4 ans deja Image not found or type unknown [/quote:2dbkf87p]

A ben j'ai fais aussi Ts Spé Bio mais je me rappel pas avoir etudié les modes de :lol:

contraception, y'a aussi 4 ans enfin on du l'entamer ou bien j'etais pas interessé MDR Image not found or type u

Par **Olivier**, le **29/05/2004** à **09:44**

Moi j'ai fait ES donc je peux vous parler des conditions de la concurrence pure et parfaite si vous voulez..... Celà dit si vous voulez pas je m'en dispense !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **napalm02**, le **29/05/2004** à **09:47**

:D

Ah ben si si je t'en pris ne nous dispense pas d'une chose aussi essentielle Image not found or type unknown enfin :oops:

non ca ira Image not found or type unknown

Par **Cris**, le **29/05/2004** à **11:03**

Je suis pour l'IVG, mais bien encadrée.
Un accident est si vite arrivé et il est aussi difficile d'imposer à une fille trop jeune un enfant pour le reste de sa vie, que d'imposer à un enfant innocent une jeune femme qui ne serai pas forcément mûre pour s'occuper de lui et pour lui offrir le confort matériel obtimal pour son éducation. Un enfant a besoin d'une mère et une fille qui n'est pas prête à ça n'en sera pas une bonne.
Cependant je trouve également que le délai d'IVG est trop long. 12 semaine ... Au pire, la fille s'appreçoit dans les 5 semaine (grand maximum) qu'elle n'est plus réglée, supposons une de plus pour vérifier l'info et encore une pour prendre une décisions : cela fait 7 semaine et non 12. Alors que l'on dise 10 pour mettre tout le monde d'accord, mais à 12 le foetus n'est plus :??:

juste une cellule, c'est un enfant, un être humain (même s'il ne souffre pas forcément). Image not found or type

Maintenant, voyons les choses d'une façon différente: l'amiosynthère (je sais pas si ça s'écrit comme ça) permet de connaître entre autre le sexe de l'enfant, mais elle permet aussi de détecter un éventuelle maladie génétique (trisomie, ...) et- il préférable dans ce cas, de permettre à la femme d'avorter (ce qui justifierai le délai de 12 semaine) ou mieu vaut laisser :roll:

naître cet enfant qui sera handicapé à vie ??? La question se discute. Image not found or type unknown

Maintenant, je trouve que de plus en plus l'iVG est admis beaucoup trop largement pour des femmes irresponsables qui ne se protègent pas suffisamment et qui usent donc trop largement de cette possibilité. Il faut assumer les conséquences de ses actes quelque fois ; :??:

un accident peut arriver, mais il ne faut pa que l'accident se transforme en généralité ... Image not found or type

Et puis, avec le trou de la sécu, il serait tant de faire attention à pas utiliser abusivement les :wink:

possibilité qui nous sont ouveres ... Image not found or type unknown

Par **LacunA**, le **29/05/2004** à **11:29**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

[quote:2i9ome5q]Maintenant, je trouve que de plus en plus l'iVG est admis beaucoup trop largement pour des femmes irresponsables qui ne se protègent pas suffisamment et qui usent donc trop largement de cette possibilité. Il faut assumer les conséquences de ses actes quelque fois ; un accident peut arriver, mais il ne faut pa que l'accident se transforme en généralité ...
[/quote:2i9ome5q]

je pense qu'une fois que t'en a subi une, tu dois faire plus attention apres. Et a faire trop d'IVG la femme risque d'etre sterile apres, ce n'est donc pas dans son intéret non plus[/quote]

Par **napalm02**, le **29/05/2004** à **11:48**

[quote="LacunA":1as6esta][quote:1as6esta]Maintenant, je trouve que de plus en plus l'iVG est admis beaucoup trop largement pour des femmes irresponsables qui ne se protègent pas suffisamment et qui usent donc trop largement de cette possibilité. Il faut assumer les conséquences de ses actes quelque fois ; un accident peut arriver, mais il ne faut pa que l'accident se transforme en généralité ...
[/quote:1as6esta]

je pense qu'une fois que t'en a subi une, tu dois faire plus attention apres. Et a faire trop d'IVG la femme risque d'etre sterile apres, ce n'est donc pas dans son intéret non plus[/quote:1as6esta][/quote]

C'est clair en plus psichologiquement la femme n'est plus pareil et c'est largement prouvé, elle :cry:

subit un choc faut pas croire que c'est un truc facile Image not found or type unknown

Par **Superboy**, le **29/05/2004** à **11:57**

Pour la femme c quand meme traumatisant...
Maintenant on en revient toujours au probleme de la définition de l'enfant.
Sur quoi on se base? De toutes manières ca fera toujours débat. Et puis si le délai est trop court le temps de consulter un medecin et tout le toutim le délai peut etre dépassé...Donc probleme.
Et puis une telle decision ca ne se prend pas en 2 jours en se disant demain si "je me leve du pied gauche j'avorte"!!!

Par **LacunA**, le **29/05/2004** à **12:32**

[quote:2fa98cfg]Et puis une telle decision ca ne se prend pas en 2 jours en se disant demain si "je me leve du pied gauche j'avorte"!!!
[/quote:2fa98cfg]

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

exactement, et le délai de 12 semaines permet un meilleur temps de réflexion, et laisser la possibilité à la femme de faire le meilleur choix, pour elle et l'enfant. Et comme ca peut etre qu'elle gardera l'enfant, possible que si elle avait eu moins de temps de réflexion elle fasse un mauvais choix et se fasse avorter sans vraiment le vouloir.

Mais la question de savoir si le foeutus est un etre humain ou une cellule restera toujours controversée, mais la cour de cassation a tranché en faveur de la thèse de la cellule

Par **napalm02**, le **29/05/2004** à **12:32**

En plus je préfère 100 fois qu'aujourd'hui on pratique l'IVG facilement plutot que les :cry:

techniques anciennes à coup d'aiguilles à tricoter ou autres Image not found or type unknown voir une fois l'enfant né :oops:

le laisser dans une poubelle ou le jetter dans une rivière Image not found or type unknown Et encore on arrive encore a trouver ce genre de chose aujourd'hui ! C'est vraiment triste des fois...

Par **LacunA**, le **29/05/2004** à **12:35**

[quote="napalm02":7bf7djmm]En plus je préfère 100 fois qu'aujourd'hui on pratique l'IVG. :cry:

facilement plutot que les techniques anciennes à coup d'aiguilles à tricoter ou autres Image not found or type unk :oops:

voir une fois l'enfant né le laisser dans une poubelle ou le jetter dans une rivière Image not found or type unknown Et encore on arrive encore a trouver ce genre de chose aujourd'hui ! C'est vraiment triste des fois...[/quote:7bf7djmm]

ca peut paraitre inhumain de pratiquer une IVG, c'est retirer une vie future, mais si c'est pour faire naitre l'enfant et le tuer apres, l'abandonner n'importe où (comme c'était le cas au moyen age), faut mieux avorter

Par **Yann**, le **29/05/2004** à **16:33**

Moi j'ai voté pour, ça sert à rien de faire un gosse si tu n'en veux pas. Un enfant qui nait et qui n'est pas voulu sera surement moins aimé qu'un enfant souhaité, et l'amour dans une vie (surtout d'enfant) c'est indispensable pour l'épanouissement.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Superboy**, le **29/05/2004** à **17:38**

:lol: :lol: :lol: :lol: :lol: :lol: :lol:

Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown

8)

On est d'accord collégue Image not found or type unknown

Par **Munky**, le **29/05/2004** à **23:56**

Sans l'IVG les orphelinas, abandons, meurtres infantiles, reseaux pedophiles, trafic d'enfants etc etc... se decupleraient....

Quant a savoir a partir de qd peut on parler d'enfant, c'est un autre debat...
Mais on peut penser, grace au dons de sperme, que messieurs, a chaque fois que vous vous ;)

faites plaisir ou qu'on vous fait plasire Image not found or type unknown vous etes assassins de plusieurs enfants potentiel....

Par **rancid**, le **30/05/2004** à **02:15**

premierement en france la période des 12 semaines est une des plus courte en europe (dans les pays voisins).
donc pas de pb la dessus. bien sur qu'il faut etre pour, si on est contre dans ce cas il faut retirer le droit de vote au femmes et le droit de divorce. l'avortement a été gagner par les femmes et que direz vous qund votre femme sera enceinte suit a une agression ou votre soeur ou meme votre mere car ça arrive souvent et bien j'aimerais bien vous revoir sur ce forum ce jour ou ca arrivera meme si je ne vous le souhaite pas!
alors arretez de reculer et de croire que c'était mieux dans le passé car le jour ou vous serez plongé dans la vrai vie vous riquez de tomber de haut... et perso je ne vous plaindrez pas.
:P

Image not found or type unknown

Par **Superboy**, le **30/05/2004** à **08:06**

:))

WAOUH!!!Au moins ca c envoié.Tout à fait d'accord avec toi mec!!! Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Munky**, le **30/05/2004** à **11:05**

:D

Stop c'est fini les chamailleris Image not found or type unknown

Up pour la poursuite du debat ^^

[quote="rancid":199ekcgc]premierement en france la période des 12 semaines est une des plus courte en europe (dans les pays voisins).
donc pas de pb la dessus. bien sur qu'il faut etre pour, si on est contre dans ce cas il faut retirer le droit de vote au femmes et le droit de divorce. l'avortement a été gagner par les femmes et que direz vous qund votre femme sera enceinte suit a une agression ou votre soeur ou meme votre mere car ça arrive souvent et bien j'aimerais bien vous revoir sur ce forum ce jour ou ca arrivera meme si je ne vous le souhaite pas!
alors arretez de reculer et de croire que c'était mieux dans le passé car le jour ou vous serez plongé dans la vrai vie vous riquez de tomber de haut... et perso je ne vous plaindrez pas.
:p

Image not found or type unknown [/quote:199ekcgc]

Par **Yann**, le **21/01/2005** à **12:25**

Voilà je relance suite à des discussions en civil (et une boulette de ma part en "à bâtons
:oops:

rompus" Image not found or type unknown)
:arrow:

Image not found or type unknown http://juristudiant.celeonet.fr/forum/v ... php?t=1001

Par **fabcubitus1**, le **22/01/2005** à **17:57**

Bon, à cause de la boulette de Yann, je reposte.

Je n'ai pas de considérations religieuses de toutes façon. Ca libère l'esprit je trouve.
J'ai mis "pour", parce que je pense que les accidents peuvent arriver, et que dans certains cas, pour éviter à un enfant de souffrir durant son enfance, il vaut quand même mieux qu'il ne naisse pas.

Par **margo**, le **24/01/2005** à **09:46**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Moko, je ne pense pas qu'un médecin ait le droit de refuser de pratiquer une IVG,

mais peut-être peut-il faire valoir des raisons religieuses ou autres qui lui empêchent de pratiquer un tel acte...

:wink: :lol:

Y-a-t-il des fils de médecin ici ? Pour nous éclairer un peu... Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le **24/01/2005** à **10:04**

Le médecin a parfaitement le droit de refuser de pratiquer une IVG (il y a même un texte dans le code de la santé publique je crois...) Je ne sais pas s'il est d'ailleurs obligé de dire pourquoi il refuse de pratiquer cet acte

Par **vins2050**, le **24/01/2005** à **11:55**

je suis fils de médecin (comme jeeecy ... bizarre) et en faculté de médecine aussi et tout médecin a le droit de refuser n'importe quelle opération sans dire pourquoi
il peut choisir ses patients ou ses interventions
soit parce qu'il a des convictions religieuses soit parce qu'il n'est pas à l'aise avec certaines chirurgies
(le cas d'urgence étant une exception)

=> La loi du 4 mars 2002 a précisé : Art. L. 1110-5. - "Toute personne a, compte tenu de son état de santé et de l'urgence des interventions que celui-ci requiert, le droit de recevoir les soins les plus appropriés et de bénéficier des thérapeutiques dont l'efficacité est reconnue et qui garantissent la meilleure sécurité sanitaire au regard des connaissances médicales avérées."

=> L'article 5 du Code de déontologie médicale dispose que "le médecin doit soigner avec la même conscience tous ses malades, quelque soit leur condition, leur nationalité, leur représentation et les sentiments qu'ils lui inspirent."

=> En outre, les articles 225-1 à 225 - 3 du nouveau code pénal répriment le refus de prestation de service fondé sur l'état de santé.

=> Toutefois, l'art. 47 du Code de déontologie médicale prévoit que "hors le cas d'urgence et celui où il manquerait à ses devoirs d'humanité, un médecin a le droit de refuser ses soins pour des raisons professionnelles ou personnelles."

=> Ainsi, il est interdit au médecin de refuser de soigner un malade par discrimination, mais s'agissant d'un contrat intuitu personae, il peut (hormis l'urgence et le devoir d'humanité) refuser les soins en cas de mésentente avec un patient, ou d'incompétence compte tenu de la spécificité d'une maladie...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **margo**, le **28/01/2005** à **13:09**

:wink:

merci cher futur médecin pour cet éclairage... Image not found or type unknown

Par **vins2050**, le **28/01/2005** à **17:34**

merci c'est pas mal surtout pour moi qui ne suis pas une lumière
ok je sors
et en plus je vais me mettre les modos à dos (en deux mots) à force de faire des post hors-sujet
je crois que de toute façon ce débat est fini il n'attire plus garnd monde
j'ai quand même lut dans une revue médicale les les chocs psychologique suite à un avortement étaient très et même trop prononcés
beaucoup de femme regrette jusqu'à la dépression
alors mêmê si je suis pour l'IVG il faut je le pense un entretient psychologique préalable avant de pratiquer l'opération.
ce n'est pas un acte anodin cela reste médical et dangereux ne banalisons pas non plus tout et n'importe quoi.

Par **nonomayor**, le **04/02/2005** à **11:36**

Wahou je rêve vins ou tu t'es mis au droit?

Par **vins2050**, le **09/02/2005** à **12:34**

vive les Sciences Humaines et Sociales en médecine (enfin non pas trop quand même)
cette matière c'est de la phylo du droit de l'éco qui tourne autour de la médecine et qui est noté coeff 40 alors il vaut mieux etre au top surtout niveau juridique c'est pour ça que je me met au droit.
c'est important quand même

Par **jeeecy**, le **09/02/2005** à **15:32**

[quote="vins2050":2a0uz3kt]c'est important quand même[/quote:2a0uz3kt]
bien sur que c'est important

pour toute question n'hésites pas

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:P

Image not found or type unknown

Par **joanna**, le **15/07/2005** à **01:05**

Je parcours un peu le forum et personellement je pense qu une IVG est une epreuve tres douloureuse (psychologiquement) pour une femme.

certes il y a des moyens de contraceptions mais un accident est vite arrive et puis je trouve le jugement des hommes qui sont contre l avortement un peu deplace dans le sens ou la femme n est pas la seule responsable si elle tombe enceinte

par consequent il faut responsabilise autant l homme que la femme

il y a trop de shema different et complexe pour etre contre l IVG
l accident. les problemes pecuniers, l age, le viol ... et puis tout simplement le droit a la liberte d avoir ou non un enfant

ensuite il est vrai que pour les femmes steriles imagine qu une femme avorte alors que c le plus beau cadeau au monde d etre mere est tres delicat puis il y a le fait que l embryon represente la vie ...

Mais personne n a dit que la vie ete juste donc helas je pense qu il y a trop de raisons valables pour etre contre l avortement

mais je respecte les idees de chacun

:)

voila Image not found or type unknown

Par **sanremo34**, le **01/08/2005** à **12:45**

Même si je respecte les idées de chacun et que la tolérence me semble primordiale dans la vie, je trouve inconcevable que l'on puisse être contre l'avortement.
La vie n'est pas facile et élever un enfant dans de bonnes conditions me parait nécessaire à son bon développement. A quoi ça sert de mettre au monde un enfant qui va être malheureux ?
Les raisons d'un avortement peuvent être multiples et bien souvent on ne les imagine même pas !
Enfin il faut savoir qu'avant un avortement, il y a en effet un entretien avec un psychologue.
De plus, quelqu'un saurait il si cette jeune fille de 16 ans a finalement mis au monde ses jumeaux ou si elle a choisi la voie de la raison ?
Le problème dans la vie, c'est que temps que l'on n'a pas vécu les situations, on ne peut pas imaginer et les conseils portent rarement leurs fruits. Et quand on réalise, c'est trop tard !!!

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Ailiz**, le **18/10/2005** à **17:29**

Je suis totalement pour je repete ce que baucoup on déja dit mais il y a des circonstance pour lesquelles l'IVG est un bien ...

Par **vins2050**, le **19/10/2005** à **14:21**

finalement on arrive à la conclusion que l'IVG est un bien mais qu'il doit etre très sérieusement encadré par des médecins psychiatre ou des psychologues en plus du gynécologue des infirmières qui doivent faire parler la patiente et la faire prendre une decision rationnelle et refléchie
Le choix n'est pas facile du tout
une amie n'a pas pu avorter quand elle a vu son fils sur l'echographie
elle n'est pas allé au second rendez-vous
et ça se comprend parfaitement même si sa vie va changer radicalement alors qu'elle n'a "que" 18 ans
Le cas par cas est necessaire
et l'IVG doit rester une pratique légale et je pense qu'elle le restera

Par **Rosy**, le **23/10/2005** à **10:38**

perso je pense que l'IVG est une bonne chose dans la mesure ou il existe beaucoup de ratages mais ça ne doit pas devenir qqch d'automatique style j'ai oublié la capote oh ben c'est pas grave y a l' IVG parce que c'est quand meme quelque chose de lourd à porter une amie quand j'étais au college s'était fait avortée à cause d'un accident de pillule et du coup derriere elle a eu beaucoup de problemes pour avoir sa fille..

donc l'IVG est nécessairement possible mais ne doit pas etre utilisée de maniere abusive.

Par **vins2050**, le **26/10/2005** à **17:06**

c'est vrai aussi il faut donc faire beaucoup de prévention
Afin de pousser les gens à mettre un preservatif et à prendre la pilule (les deux comme ça on est sur pour le coté maladie et enfants)
mais ne pas trop faire l'éloge de l'ivg
savoir que c'est possible sans pour autant en faire un spot publicitaire

Par **baxter**, le **21/12/2005** à **00:36**

Je tiens a apporter une precision qui me semble essentielle au debat sur l'avortement.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Personnellement je suis pour a conditions que l'avortement ne sois pas choisi pour de mauvaises raisons.
Une fille ou une femme qui souhaiterait avorter pour des raisons psychologiques suite a un viol ou si elle se sent incapable d'elever et d'aimer l'enfant parce que trop jeune ou pas assez mature ou pas prete simplement me semble des motifs legitimes.

Mais en revanche avoir recours a l'avortement a contre coeur pour des raisons exclusivement materielles ou financieres apparait a mon sens inacceptable et incomprehensible dans la societe dans laquelle on vit.
Il existe en france tout un dispositif d'aide sociale aux meres seules.
pour info une mere seule avec un enfant touchera 673.22euros par mois au titre de l'allocation parent isolé (API) et 165.22 au titre de l'allocation de base pour son enfant.

Conjuguées aux aides au logement la future mere sans revenu peut envisager d'elever son enfant dignement meme si son niveau de vie ne sera pas mirobolant.
Trop de jeunes filles qui avortent a contre coeur face a a la pression de leur famille ou du geniteur ne connaisse pas cette realité.

Ma copine et moi avons fait le choix de l'avortement il y a qq annees et je peut vous assurer que les consequences psychologiques sont parfois desastreuses d'ou la necessite pour une fille de ne JAMAIS avorter meme si son entourage la pousse a le faire si elle n'est pas absolument sure de son choix.

L'avortement doit rester l'exception et non la regle!
Quant aux filles qui prennent deliberement le risque de tomber enceinte en envisageant l'avortement comme la solution au cas ou le risque se realise, elle ne merite a mon sens que du mepris pour detruire une vie future aussi inutilement.

Par **vins2050**, le **21/12/2005** à **12:42**

[quote="baxter":9fsablgd]Je tiens a apporter une precision qui me semble essentielle au debat sur l'avortement.
Personnellement je suis pour a conditions que l'avortement ne sois pas choisi pour de mauvaises raisons.
Une fille ou une femme qui souhaiterait avorter pour des raisons psychologiques suite a un viol ou si elle se sent incapable d'elever et d'aimer l'enfant parce que trop jeune ou pas assez mature ou pas prete simplement me semble des motifs legitimes.

Mais en revanche avoir recours a l'avortement a contre coeur pour des raisons exclusivement materielles ou financieres apparait a mon sens inacceptable et incomprehensible dans la societe dans laquelle on vit.
Il existe en france tout un dispositif d'aide sociale aux meres seules.
pour info une mere seule avec un enfant touchera 673.22euros par mois au titre de l'allocation parent isolé (API) et 165.22 au titre de l'allocation de base pour son enfant.

Conjuguées aux aides au logement la future mere sans revenu peut envisager d'elever son enfant dignement meme si son niveau de vie ne sera pas mirobolant.
Trop de jeunes filles qui avortent a contre coeur face a a la pression de leur famille ou du

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

geniteur ne connaisse pas cette realité.

Ma copine et moi avons fait le choix de l'avortement il y a qq annees et je peut vous assurer que les consequences psychologiques sont parfois desastreuses d'ou la necessite pour une fille de ne JAMAIS avorter meme si son entourage la pousse a le faire si elle n'est pas absolument sure de son choix.

L'avortement doit rester l'exception et non la regle!
Quant aux filles qui prennent deliberement le risque de tomber enceinte en envisageant l'avortement comme la solution au cas ou le risque se realise, elle ne merite a mon sens que du mepris pour detruire une vie future aussi inutilement.[/quote:9fsablgd]

rien à redire
tout est dit et bien dit en plus
merci pour ces précisions
(j'ai une amie qui n'a pas avortée et qui a en effet le droit aux allocations et elle ne vit pas plus mal que sans enfant, elle est même très heureuse voire même plus que si elle avait avortée)

Par **baxter**, le **23/12/2005** à **21:49**

merci

Par **Piper**, le **10/03/2006** à **16:08**

Pour dans certaines circonstances.

Par **audrey69**, le **19/03/2006** à **23:10**

POUR !!!!!

Quelques soient les circonstances ! Un viol, un " accident" ,de grosses difficultés financières,... ET je ne comprend pas qu' aujourd' hui des gens puissent être contre et surtout pour des raisons religieuses ! Si on écoutait le Pape de toute façon il ne faudrait même pas utiliser de preservatifs car on c' est comme si on tuait de la vie potentielle...
Le droit à l' avortement tout comme le droit à la contraception sont des avancées énormes pour nous les femmes.
Je veux être mère quand je le déciderais et si demain je tombe enceintemalgré mes précautions, j' avorterais sans hésitation, je ne veux pas offrir a mes enfants un avenir sombre.

Par **fan**, le **26/02/2007** à **18:32**

Je suis contre car je trouve inadmissible que Madame et Monsieur prennent leurs bons

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

plaisirs sans prendre leurs précautions avant.

Je suis pour lors de viols ou de maladies telles que la rubéole ou autres, mais aussi lorsque cela met la maman en danger.

Par **candix**, le **26/02/2007** à **18:49**

et lorsqu'ils ont pris leur précaution mais que ca n'a pas marché?

le 100% sur n'existe pas encore, ou alors si : l'abstinence

Par **Murphys**, le **26/02/2007** à **19:13**

N'ayant absolument aucune conviction religieuse, je ne suis bloqué en rien concernant l'IVG. Je suis pour un droit absolu de la femme de faire ce que bon lui semble de son corps.

Par **fan**, le **26/02/2007** à **19:53**

C'est exact Cadix, il y a des fois où ça ne marche pas alors pourrait-ils ne pas prendre la période où il n'y a pas de risque d'ovolution ?

Par **candix**, le **26/02/2007** à **20:36**

[quote="fanouchka":2aqh0chv]C'est exact Cadix, il y a des fois où ça ne marche pas alors pourrait-ils ne pas prendre la période où il n'y a pas de risque d'ovolution ?[/quote:2aqh0chv]

non mais à ce moment la ca devient du délire !
"non pas ce soir chéri, je crois que j'ai commencé à ovuler, je sais que tu prends tes précautions mais on sait jamais"

Par **fan**, le **26/02/2007** à **20:51**

Je savais qu'il y aurait des réactions, c'est marrant, je pensais justement à toi. Si tu es chrétienne, soit tu accepte l'enfant à naître, soit tu t'abstient. C'est ma conception.

Par **Stéphanie_C**, le **26/02/2007** à **21:12**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

[quote="candix":2yvj6dxu][quote="fanouchka":2yvj6dxu]C'est exact Cadix, il y a des fois où ça ne marche pas alors pourrait-ils ne pas prendre la période où il n'y a pas de risque d'ovolution ?[/quote:2yvj6dxu]

non mais à ce moment la ca devient du délire !
"non pas ce soir chéri, je crois que j'ai commencé à ovuler, je sais que tu prends tes précautions mais on sait jamais"[/quote:2yvj6dxu]
Oui je suis d'accord avec Candix, si on commence à chercher la petite bête... comment voulez vous éduquer des gens à éviter la période d'ovulation ? Ils ne comprennent déjà pas les méthodes contraceptives pour certains, et ce serait déjà un grand pas que de leur faire comprendre...

Par **candix**, le **26/02/2007** à **21:16**

[quote="fanouchka":3hlizlun]Je savais qu'il y aurait des réactions, c'est marrant, je pensais justement à toi. [/quote:3hlizlun]

:shock:

alors la faut que tu m'expliques Image not found or type unknown

Par **fan**, le **26/02/2007** à **21:23**

Je te trouve juste "un tout peu agressive avec moi à moins que cela soit un bizutage" ? et puis mince de toute façon aujourd'hui, tout va de travers.

Par **zazou**, le **26/02/2007** à **21:31**

moi je m'exprimerai pas, j'ai votée et j'ai mes raisons pour mon vote voilà, j'ai changée d'avis y a peu de temps

Par **Stéphanie_C**, le **26/02/2007** à **21:36**

[quote="zazou":7mmm1zc4]moi je m'exprimerai pas, j'ai votée et j'ai mes raisons pour mon vote voilà, j'ai changée d'avis y a peu de temps[/quote:7mmm1zc4]

:lol:

Ouai enfin, en disant ça, tu as tout dit quoi Image not found or type unknown

[quote="fanouchka":7mmm1zc4]Je te trouve juste "un tout peu agressive avec moi à moins que cela soit un bizutage" ? et puis mince de toute façon aujourd'hui, tout va de

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

travers.[/quote:7mmm1zc4]
Faut pas être parano, tu as dis des choses avec lesquelles Candix n'est pas d'accord, ce qui ;)

explique qu'elle te réponde en argumentant. Image not found or type unknown

Par **zazou**, le **26/02/2007** à **21:38**

:))

non car j'ai pas dit contre ou pour donc tu sais rien Image not found or type unknown

Par **Stéphanie_C**, le **26/02/2007** à **21:42**

:))

[quote="zazou":28avm8ls]non car j'ai pas dit contre ou pour donc tu sais rien Image not found or type unknown
[/quote:28avm8ls]
Ben si, puisqu'au départ tu étais "pour" ou "contre" et que tu as changé d'avis ensuite pour raisons personnelles (donc expérience perso ou proche à mon avis), donc finalement... facile à déduire (enfin pour moi - je pense que tu étais contre au départ et que maintenant tu es pour). ;)

Mais là n'est pas le débat. Image not found or type unknown

Par **fan**, le **26/02/2007** à **21:46**

C'est vrai, Stéphanie, je le reconnais.

Par **zazou**, le **26/02/2007** à **21:50**

pour éclaircir la chose, j'étais pour au début et je suis contre maintenant pour une situation que j'ai vécu pas moi personnellement mais dans ma famille voilà.

Par **Katharina**, le **01/03/2007** à **07:33**

je suis pour

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:)

Image not found or type unknown

il me semble aussi qu'il est nécessaire de préciser par rapport au délais, que 12 semaines ce n'est pas trop long je trouve car l'on a pas parlé du problème de certaines filles/femmes qui n'ont plus de règles après une opération par exemple, et qui prennent la pilule et d'un coup tombent enceinte quand même sans le savoir.
Une connaissance a eut ce problème elle s'en est aperçue qu'à 5 mois, car étant très fine elle n'a pas du tout grossi et vu qu'elle n'avait pas ses règles impossible de remarquer une quelconque anormalité ; donc elle a été obligé de le garder bien sur. Enfin si elle avait pu le remarquer avant douze semaine elle aurait pu y aller à temps alors 12 semaines c'est déjà bien.
Sinon je pense qu'aucune fille ne prend plaisir à se faire charcuter un embryon et qu'elle s'en passerait volontiers, ça m'étonnerait qu'elles y aillent volontairement.
Donc totalement pour, puis pour toutes les raisons qui ont déjà été dite, si personnellement je tombais enceinte maintenant si ma pilule ne fonctionnait pas je cour avorter direct je ne louperais pas mes études pour ça, comme il a été dit un enfant non voulu ne sera pas aimé comme il le doit autant repousser sa venue (ou ne pas la voir du tout si on en veut pas)

Par **Greta**, le **05/03/2007** à **15:17**

Je suis Pour!!!!!!!!!!!!Et je ne comprend pas les gens qui sont contre, même pour des raisons religieuses!
Je suis chrétienne, mais je crois au libre choix de chacun!Parfois on ne sait pas ce qui est mieux pour un enfant:de ne pas naître ou de vivre en difficulté!Je suis sûre que toute les femmes qui choisissent l'IVG ont une bonne raison et elles sont consientes de leur acte et de ses conséquences(physiologiques et psychologiques).

Par **Nounoupoun**, le **07/03/2007** à **17:39**

Je suis POUR mais j'arrive à concevoir qu'on soit contre, pour des religieuses entre autres. Après tout est une question de point de vue avec des quesitons habituelles: qd commence réellement la vie ...

Par **Yann**, le **19/11/2008** à **11:04**

Une petite news qui m'a bien fait marer.

Le Nébraska a décidé de lutter contre l'avortement. Pour cela, cet état a décidé de légaliser l'abandon d'enfant! Je veux bien qu'on m'explique la logique de la chose, parce que je ne suis pas bien le raisonnement. Au nom du droit à la vie, on préfère avoir des tonnes d'enfants traumatisés psychologiquement.
Car le mieux dans l'affaire, c'est qu'ils n'ont pas donné de limite d'âge à l'abandon, dès lors que c'est fait dans un hôpital. Le résultat c'est qu'ils sont litéralement assaillis par les

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

abandons d'adolescents à problèmes. A tel point que les abandons d'enfants de moins de 10 ans (ce qui est déjà pas mal) sont minoritaires. Les gens font le déplacement depuis tous les états voisins pour larguer leurs enfants...

C'est le rêve américain je suppose: tout est possible.

Par **Camille**, le **19/11/2008** à **17:49**

Bjr,

:twisted:

Zut alors ! Pas de vols directs Paris CDG - Lincoln, NE... Image not found or type unknown

Par **lylix**, le **19/11/2008** à **18:58**

Oh non j'arrive pas à y croire... Légaliser l'abandon d'enfant??? Mais c'est impressionant! Décidément je ne comprends pas non plus leur logique, mais c'est effrayant. J'espère que ce :shock:

genre de mesure n'attérira jamais en France Image not found or type unknown
:roll:

Et ils en font quoi des momes? Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **19/11/2008** à **19:43**

Bsr,
[quote="lylix":3nrpd0hq] :roll:

Et ils en font quoi des momes? Image not found or type unknown [/quote:3nrpd0hq]
8)

Technique Sarko... "Faut les mettre au travail..." Image not found or type unknown

:arrow: :arrow: :arrow: :arrow:

Bon, d'accord, je Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **doui**, le **19/11/2008** à **19:50**

:lol:

apparemment c'est en cours de révision Image not found or type unknown

:shock:

sinon l'article du monde Image not found or type unknown : http://www.lemonde.fr/archives/article/ ... 537_0.html

Par **lylix**, le **19/11/2008** à **22:49**

c'est affligeant... Le pire je trouve c'est
[i:94acwb6w]"Une mère, qui a amené son fils de 13 ans avec une valise de vêtements, a eu des regrets. Elle a expliqué qu'elle avait surtout voulu que l'adolescent rebelle prenne au sérieux ses menaces. Trop tard. Une fois qu'ils ont laissé leur enfant, les parents n'ont plus voix au chapitre sur son sort."[/i:94acwb6w] :roll:

Elle est bien intelligente celle là visiblement... Image not found or type unknown

Par **Septen**, le **20/11/2008** à **01:22**

Démarche intérressante, je me demande comment cela peut se traduire sur le plan juridique. L'etat civil de l'enfant est il modifié ? Comment la filiation est-elle alors établie ? Y -t-il une totale extinction des droits patrimoniaux ?

:roll:

De là à dire que cet état est en manque de soldats à former, il n'y a qu'un pas ... Image not found or type unknown

Pour la question de l'avortement, outre le fait que je soit totalement pour en toutes cironstances, je suis même d'avis qu'il faudrait étendre la consultation au père de l'enfant pour lui donner la possibilité de n'établir aucune filiation à aucun moment que ce soit avec un enfant dont il ne voudrait pa, quand bien même la mère déciderait de le garder.
Ne pas reconnaitre un enfant est une chose, mais quand le père en question se heurtera quelques années plus tard à l'enfant recherchant sa paternité et que ce père, cet homme, qui n'a après tout rien demandé, se retrouve à devoir partager ses biens avec sa progéniture, là commenceront les vrais ennuis.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés